

Les Conférences de l'Aéroclub Renault \*

# Organisme de Contrôle en Vol

par **Thierry Bouchez****Samedi 23 Juin 2018 à 18h**

\* gratuites &amp; ouvertes à tous

L'**Organisme de Contrôle en Vol (OCV)**, organisme public rattaché au Directeur Général de l'Aviation Civile (DGAC), assure **des fonctions de conseil et de contrôle**. Ses missions sont assurées **par des navigants professionnels**, assermentés, en activité dans des compagnies aériennes françaises, mis à disposition en temps partagé auprès de la DGAC.

L'OCV conseille la Direction Générale de l'Aviation Civile et ses services sur tous les sujets

liés à la conduite des aéronefs de transport. Il participe aux **activités de certification et de surveillance** pour la sécurité en effectuant des contrôles en vol destinés à vérifier le respect des règlements et des procédures qui régissent l'exploitation des aéronefs de transport, la formation et les aptitudes des personnels navigants. L'OCV participe enfin aux commissions pour la formation des personnels navigants.

Les fonctions et les missions

de l'OCV seront présentées par **Thierry Bouchez**, directeur de l'organisme du contrôle en vol (OCV-DGAC), pilote instructeur et président du jury de l'ENAC.



Avec la commission "Aviation Légère et Machines Dérivées" de la 3AF